

Compte – Rendu N° 04-2019

Réunion du Conseil municipal du 29 Avril 2019

L'an deux mil dix neuf le 29 avril à 19heures 00.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Raymond EDMONT, Maire ;

Etaient présents : Mmes, Blanc, Bos , Kohler, Orban, Roumanet et Saint – André

Messieurs : Durand, de Pampelonne, Julien , Mandier, Tisseron, Vacher.

Absente : Mme Bourghelle

Intervention de Mr Jacques DUBAY , et Mr DUPIN sur le plan Climat Air Energie

Mise en place d'un Comité de Pilotage avec des élus de chaque commune de la CCRC.

Réunion du lancement Plan Climat Energie le 3 Juin à 18 h 30 à Guilhaud-Granges

19.018 : Aide financière au TPE

Monsieur le Maire expose :

La région Auvergne Rhône-Alpes, a décidé d'une aide en faveur de l'économie de proximité ou de l'artisanat à s'installer ou se développer dans un point de vente accessible au public et ce dans un objectif de revitalisation commerciales des centres villes et Bourgs, centres.

L'aide régionale doit être cumulée avec un cofinancement de l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) ou de la commune sur le territoire duquel l'entreprise est implantée. Une convention entre la Région et l'EPCI ou la commune portant nouvelle organisation territoriale de la république (dite NOTRE) et le schéma Régional de développement économique , d'innovation et d'internationalisation, autorisera à verser cette aide.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix pour,

1 – décide de s'inscrire dans la démarche régionale, avec une aide de 10% , plafonnée à 2000€, aux entreprises éligibles au règlement d'aide régional, et approuvé par la conseil municipal .

19.019: PLU approbation du PADD

Délibération retirée de l'ordre du jour.

19.020: Déclassement, désaffectation, et aliénation chemin rural au quartier Trapier

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'arrêté n°2018-10 du 22 octobre 2018, prescrivant une enquête publique du 15 au 29 novembre portant sur le déclassement et désaffectation, aliénation d'un chemin rural au quartier trapier.

Il donne lecture de l'analyse des observations et requêtes recueillies, des conclusions motivées, de l'avis favorable du commissaire enquêteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix pour accepte le rapport du commissaire enquêteur, avec les réserves suivantes ;

- 🚧 Que soit fourni un accord écrit des riverains du chemin à aliéner définissant les limites précises qu'ils souhaitent donner au découpage éventuel de l'emprise du chemin à céder.

19.021 : Demande de subvention

- 🚧 Demande d'une subvention par l'Union des Chevriers à St Félicien, le conseil municipal par 0 pour, 8 contre, et 5 abstentions, décident de ne pas verser .

Questions diverses.

- 🚧 Voie bleue 12/05
- 🚧 CODEV : représentant A. de PAMPELONNE
- 🚧 PLU : rencontre avec les services de la DDT .

Vu pour être affiché le **2 Mai 2019** conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.



Le Maire

R. EDMONT